



646 route de l'aérodrome

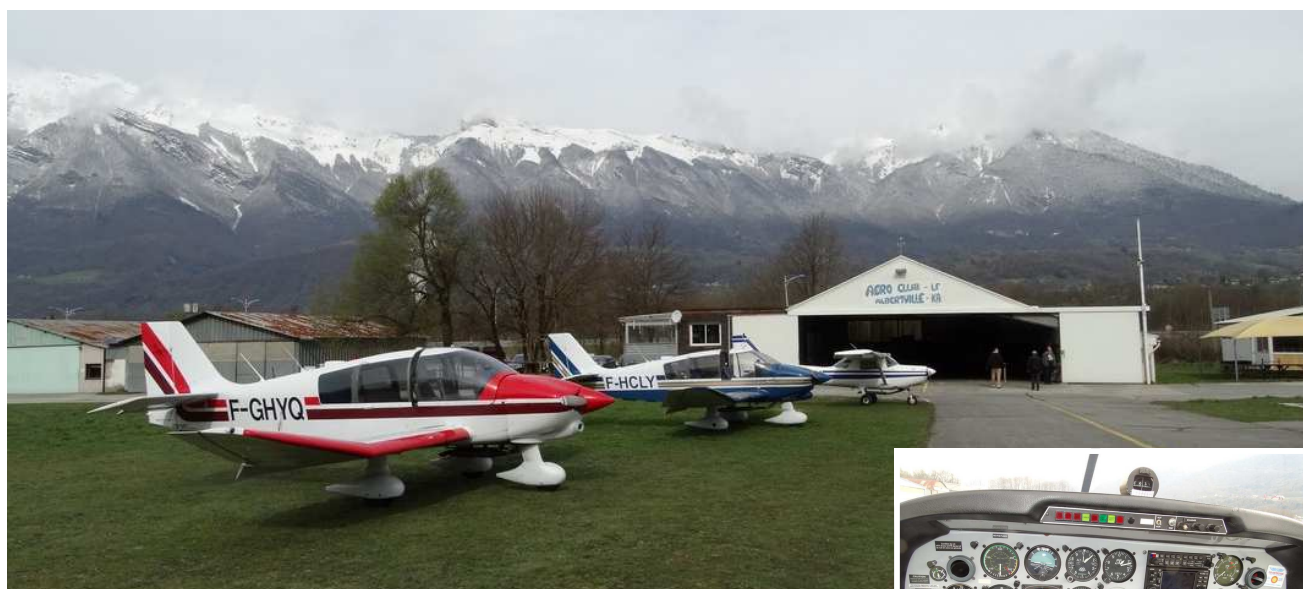
73460 TOURNON

Tél 04 79 38 48 03

www.acalbertville.com

E.mail : aeroclub.albertville@acalbertville.com

Apprendre à piloter à l'Aéro-Club d'Albertville



15 avril 2015

Les Instructeurs de l'Aéro-Club



Jacques
DUBOURGEAT
0616032735
0041797352621
jdgt@cegetel.net



Pierre Philippe REILLER
04 79 37 89 93
06 18 08 94 43
preiller@ac-grenoble.fr



Mathieu CRESSEND
06 13 56 18 08
mathieucressend@yahoo.fr



Matthieu BAUER
06 87 96 17 52
bauer.matthieu@hotmail.fr

Le Cessna 152 avion école par excellence



Cessna 152 – 2 places – 114 CV
Vitesse 95 Kts (175 kms/h)
Prix de l'heure : 99 €uros
Instruction: 34 €uros

Je veux apprendre à piloter un avion : combien cela va-t-il me coûter ?

BREVET de BASE – LICENCE PPL

- 21 ans
(né après le 1^{er}
Janvier 1993)

	- 21 ans (né après le 1 ^{er} Janvier 1993)	+ 21 ans
1/ Inscription au Club	200 €	250 €
2/ Licence Fédération Française Aéronautique	71 €	71 €
3/ Revue Info-Pilotes (Option)	38 €	38 €
4/ Visite médicale auprès d'un médecin agréé	50 €	50 €
5/ Heures de vol Brevet de Base :		
25 h(moyenne) sur Cessna 152 F (99€/h)	2 475 €	2475 €
25 h Instructeur (34 €/h)	850 €	850 €
6 / Complément Heures de vol Licence PPL		
30 h (moyenne) sur Cessna 152 F (99€/ h)	2 970 €	2 970 €
15 h Instructeur (34 €/h)	495€	495 €
7/ Fournitures :		
Manuel du pilote d'avion	85 €	85 €
700 Questions	26 €	26 €
Carnet de vol	15 €	15 €
Abonnement Gli-Gli (entraînement examen) entre 20 et 100 Euros selon durée .		
8 / Taxes (DGAC) pour brevet	80 €	80 €
A déduire pour les moins de 21 ans :		
Bourse FFA Lâcher	- 335 €	
Bourse FFA Brevet de base ou	- 335 €	
Bourse FFA Brevet de base avec BIA	- 500 €	
Bourse FFA PPL	- 670€	
Maxi Bourses :	1840 €	
Total Brevet de Base sans les bourses	3 890 €	3 940 €
Total Licence PPL sans les bourses	7 355 €	7 405 €

Repères sur la formation

Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

Destiné aux jeunes de plus de 13 ans. Il s'effectue dans le cadre d'une convention signée entre un aéro-club et un établissement scolaire. Il comporte une initiation théorique dans un établissement scolaire et une initiation pratique en aéro-club. Le titulaire d'un BIA peut obtenir des bourses en s'adressant à l'Aéro-Club.

Brevet de base (BB)

Le brevet de base, s'adresse aux jeunes dès l'âge de 15 ans, permet de voler seul à bord, dans un rayon de 30 km autour de l'aérodrome de départ (hors des espaces contrôlés ou réglementés) et au delà avec les autorisations préalables.

Les conditions d'obtention sont :

- Totaliser au moins 6 heures de vol en double commande et 4 heures en solo et 20 atterrissages
 - Avoir 15 ans révolus le jour de l'examen en vue de l'obtention du brevet
 - Subir avec succès les examens théoriques, pratiques et de radio prévus par arrêtés
- Avoir passé la visite médicale auprès d'un médecin agréé

Brevet de Pilote Privé (PPL)

La licence de pilote privé (titre Européen appelé PPL) permet de voyager et d'emporter sans rémunération des passagers sans limitation de distance

Les conditions d'obtention sont :

- Avoir accompli au minimum 45 heures de vol.
- Totaliser au minimum 25 heures de vol en double commande et au moins 10 heures en solo supervisé.
- Avoir 17 ans révolus le jour de l'examen en vue de l'obtention de la licence

Subir avec succès les [examens théoriques](#) et pratiques prévus par arrêtés

Avoir passé la visite médicale auprès d'un [médecin agréé](#)

VFR et IR

La licence de Pilote Privé (PPL) autorise à voler dans des conditions météorologiques permettant le vol à vue (Visual Meteorological Conditions, VMC) : on dit que le vol est " VFR " (Visual Flight Rules).

Pour voler dans des conditions météorologiques dégradées (Instrumental Meteorological Conditions, IMC) le pilote doit avoir la qualification de vol aux instruments dite " IR " (Instrument Rating), l'avion devant lui aussi être classé IR.

L'Aéro-Club d'Albertville assure uniquement la formation VFR .Par contre les pilotes brevetés VFR ont la possibilité de découvrir d'autres domaines du vol : vol en montagne , vol de nuit